

Bourse destinée aux étudiant.e.s autochtones pour la participation au 17^e colloque du Centre d'étude de la forêt à l'Université du Québec en Outaouais

Suite à un don de la famille Moreau, [l'Institut des sciences de la forêt tempérée \(ISFORT\)](#) est fier d'offrir deux bourses permettant à des étudiant.e.s issu.e.s de communautés autochtones de participer au [17^e colloque du Centre d'étude de la forêt \(CEF\)](#).

Le colloque se tiendra du 1^{er} au 3 mai 2024 à l'Université du Québec en Outaouais (Gatineau). La bourse couvrira les frais de déplacement, d'hébergement et de nourriture pour la durée de la conférence. Ce concours est destiné aux étudiant.e.s de niveau collégial et universitaire issu.e.s de communautés autochtones de partout à travers le Québec.

Pour être éligible à cette bourse, les candidat.e.s devront démontrer leur appartenance à une communauté autochtone. Les candidat.e.s peuvent fournir une preuve officielle de statut autochtone ou en l'absence de celle-ci, présenter une lettre émise par un conseil de bande ou tribal reconnu par une des nations reconnues au Canada attestant de l'affiliation autochtone du candidat.e.

Pour soumettre une candidature, les personnes intéressées doivent envoyer les documents suivants d'ici le 29 mars 2024 à Benoit Gendreau-Berthiaume (benoit.gendreau-berthiaume@uqo.ca) :

1. Preuve de statut autochtone (ou lettre d'un conseil de bande ou tribal)
2. Preuve de statut étudiant collégial ou universitaire
3. Une lettre de présentation de maximum une page qui comprend les éléments suivants :
 - a. Description de la communauté autochtone dont le candidat.e est issu.e et son lien avec les écosystèmes forestiers.
 - b. Motivation à participer au colloque du Centre d'étude de la forêt
4. Un curriculum vitae

Si vous avez des questions des question concernant ce concours, n'hésitez pas à communiquer avec Benoit Gendreau-Berthiaume (benoit.gendreau-berthiaume@uqo.ca)